



Le 5 octobre 2010

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

OBJET : Demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2011-2012
Dossier Régie: R-3740-2010
Notre dossier : R000355 FE

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

Chère consœur,

Hydro-Québec Distribution a pris connaissance de la demande de reconnaissance du statut d'expert-conseil demandé par le RNCREQ pour M. Philip Raphals. Le Distributeur avise la Régie qu'il ne s'oppose pas à cette demande.

Le Distributeur tient cependant à rectifier le curriculum vitae déposé qui, à la page 10, mentionne erronément que M. Raphal a rendu des témoignages d'expert dans les dossiers R-3644-2007¹ et R-3677-2008² alors que le statut d'expert lui fut expressément refusé. Il s'agit d'une erreur que le Distributeur avait déjà relevée dans le dossier R-3726-2010.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Éric Fraser

Éric Fraser
ÉF/js

c.c.: Intervenants

¹ Voir NS, 17 décembre, p. 233

² Voir NS, 15 décembre, p.83